



### 3<sup>ème</sup> FORUM NATIONAL SUR LES FORETS DU CAMEROUN



### COMPTE RENDU DE LA PARTICIPATION DU CTFC

Avril 2010

Centre Technique de la Forêt Communale, BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN  
Tél : (00237) 22 20 35 12, Email : CTFC\_Cam @ yahoo.fr  
Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)

## INTRODUCTION

Le 3<sup>ème</sup> Forum National sur les Forêts du Cameroun s'est tenu à Yaoundé au Palais des Congrès du 29 au 30 Mars 2010, sous le très haut Patronage du Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA.

En effet, le Cameroun a adopté depuis 1993 une nouvelle politique forestière nationale qui prévoit la tenue régulière des fora pour accompagner et évaluer sa mise en œuvre par l'ensemble des parties prenantes. Idée qui a été renforcée en 2007 à Libreville au Gabon lors de la réforme de la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC).

Depuis la mise en place par le Cameroun du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE) en 1999, deux fora nationaux ont été organisées (2001,2002), lesquels ont abouti à la formulation d'un certain nombre de recommandations.

Le 3<sup>ème</sup> Forum National sur les Forêts du Cameroun avait pour thème principal **«15 ans de réforme forestière au service de la conservation et du Bien être des populations»**.

Le Forum avait pour objectifs de:

- Connaître davantage les acteurs impliqués dans le secteur forestier camerounais et leurs initiatives en matière de gestion plus durable des ressources ;
- Donner la parole à la société civile pour qu'elle s'exprime sur l'état de la gestion des ressources forestières au Cameroun, y compris les initiatives innovantes ;
- Ecouter la perception des différents acteurs du secteur forestier sur l'évolution de celui-ci ;
- Recueillir les préoccupations des différents acteurs du secteur forestier;
- Clarifier le rôle des différentes parties prenantes (administration, secteur privé, société civile, partenaires au développement) dans la mise en œuvre du PSFE
- Evaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations émises lors du deuxième forum national de décembre 2002 et du chapitre national du plan de convergence de la COMIFAC;

Ce Forum a constitué, avec la participation de tous les acteurs clés (l'administration, les partenaires aux développements, les parlementaires et élus locaux, les organisations de la société civile et communautés locales, le secteur privé, etc.), un espace de réflexion, d'échanges, de propositions et de débats autour des grands thèmes majeurs qui animent le secteur au niveau de chaque pays membre de la CEFDHAC. Il a contribué ainsi à l'amélioration du secteur forestier et éventuellement celle des secteurs transversaux et d'initier un dialogue concerté qui pourra être relayé dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'opérationnalisation 2009-2011 du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Les principaux thèmes abordés par atelier lors du Forum étaient :

1. Gouvernance forestière : Il était question ici de voir le pilotage du secteur et si les responsabilités des acteurs publics, privés et société civile sont remplies avec satisfaction ;

2. Exploitation durable : Cet atelier voulait savoir si la manière dont l'exploitation forestière est pratiquée permettra de trouver d'ici 30 ans suffisamment d'arbre dans les mêmes parcelles ; Si on trouve suffisamment de jeunes tiges des arbres qui sont exploités aujourd'hui et comment pourrait-on améliorer la situation.

3. Activités génératrices de revenus et lutte contre la pauvreté en zone forestière: Le travail ici consistait à déterminer les expériences encourageantes ou innovantes développées et qui ont permis ou permettront de générer des revenus substantiels.

4. L'industrie et la transformation du bois : Ici on a analysé un plan de développement du secteur pour la Cameroun.

5. Contribution de la Société Civile à la révision de la Loi Forestière : Ici c'était beaucoup plus l'analyse de la façon et du degré d'implication de la Société civile Camerounaise dans le processus de la révision de la Loi forestière.

Le CTFC était présent activement à ce Forum dans trois ateliers thématiques avec quatre exposés :

- Le premier exposé du thème gouvernance forestière présenté par Louis Bernard CHETEU (Directeur Technique du CTFC) portait sur « *l'action des maires contre l'exploitation illégale du bois sur leur territoire* ». En effet était question lors de ce forum de présenter l'Action des Maires dans la lutte contre l'exploitation illégale des bois à l'Est Cameroun et de réfléchir sur les stratégies de son renforcement par des actions conjointes maires, forces de gendarmerie, services de l'Administration forestière (MINFOF) et communautés afin d'assurer une gestion durable des forêts communales de l'Est Cameroun.
- Le deuxième exposé du même atelier présenté par Adolphe Serge Lamont ONDOUA (Chef d'Antenne CTFC- Est) intitulé « *TRACABILITE DU BOIS : de l'inventaire d'exploitation à la commercialisation du bois* » visait à montrer le système qui permet une identification physique et documentaire du bois à tous les niveaux: exploitation, stockage, transport et dont les objectifs permettent :
  - au niveau de l'Entreprise de maîtriser les prévisions de production à l'avance (6 à 12 mois), les flux de produits, sites de transformation et de stockage, de localiser la ressource et planifier les coupes selon les besoins des clients, de s'acquitter des obligations légales en matière d'exploitation forestière , d'identifier les anomalies dans le circuit de production , d'éviter les risques de mélange de bois d'origines diverses (bois légal et bois illégal), de satisfaire les exigences des clients qui demandent du bois provenant de sources gérées durablement ;
  - au niveau national de diminuer les coupes illégales, mais encore de mieux maîtriser les volumes produits sur les zones aménagées, d'améliorer l'efficacité des contrôles, d'améliorer la connaissance des flux de grumes et de débités, d'améliorer les recettes fiscales par une meilleure maîtrise de l'assiette.

- L'exposé du thème Exploitation durable présenté par Aurélie GHYSELS (Assistante Technique DED du CTFC) portait sur « *la Foresterie Communale au Cameroun : outil de développement et de gestion décentralisée des ressources naturelles* ». Cette présentation visait à décrire techniquement et de manière méthodique les procédures que doivent suivre les communes qui se sont engagées dans un processus de classement, de création ou de gestion des forêts communales en vue de faire connaître la foresterie communale comme un outil de développement et de gestion décentralisée des ressources naturelles au Cameroun.
- L'exposé du thème Contribution de la Société Civile à la révision de la Loi Forestière intitulé « *Décentralisation et foresterie communale* » présenté par Bodelaire KEMAJOU (Directeur du CTFC) nous a amené à structurer une problématique autour de trois points essentiels :

1- *Au regard des faits, comment ont évolué depuis la loi de 1994 la foresterie communale et la foresterie communautaire ?*

Il s'agissait de faire un bref diagnostic de situation sur l'impact de la loi de 1994 sur la gestion décentralisée des ressources naturelles. Ce diagnostic nous a amené à identifier les points forts et les points faibles de cette loi, les menaces et les opportunités qui se sont dégagés à travers l'application de la dite loi sur la gestion décentralisée des ressources naturelles.

2- *Quel impact des lois de décentralisation de 2004 sur la gestion des programmes forestiers au Cameroun ?*

La réponse à cette seconde interrogation portait sur la nécessité d'adaptation des services d'Etat, des programmes nationaux et internationaux aux changements qu'apporte la décentralisation. Beaucoup de programmes nationaux et internationaux dans le domaine de la foresterie et de l'Environnement ont été conçus dans un environnement d'Etat centralisé. Le Cameroun est devenu un Etat décentralisé depuis la loi de 2004 qui a transféré un certain nombre de compétences aux Communes et aux régions dans la gestion des ressources naturelles. Il s'agissait de comment, les services de l'Etat et les partenaires de coopération doivent mettre en application ces textes de lois au risque d'agir de manière illégal

3- *Comment promouvoir une concertation et une coopération étroite entre les acteurs de la décentralisation forestière au Cameroun ?*

Ce chapitre a exploré les bases d'une coopération efficace entre les services de l'Etat, les partenaires de coopération et les collectivités territoriales décentralisées pour une gouvernance forestière au Cameroun.

Le CTFC avait également un stand pour l'exposition des ses produits (Memo PAF2C à mis parcours, CTFC INFO n°3, brochure d'information sur les forêts communales, affiches CTFC, quelques plants d'arbres utilisés dans le reboisement dans le cadre du projet Ville de Paris, les graines de certaines espèces utilisées dans le cadre des enrichissements utilisés dans la forêt communale de Belabo et divers documents du CTFC).Le stand CTFC à ce forum était animé permanemment par Appolinaire NANKAM et Elie Olivier NGOA YAKAM.



Il y avait également au cours du Forum, des éléments d'information additionnels qui ont été exposés tels:

1. Présentation du niveau de mise en œuvre des recommandations du 2ème forum national de Yaoundé ;
2. Présentation de la mise en œuvre du chapitre national du plan de convergence de la COMIFAC ;
3. Proposition par le Président d'un atelier sur le mode d'organisation et de fonctionnement du forum national, y compris le processus d'élection du Président du Forum et inscription des participants intéressés ;
4. Explication des mécanismes MDP et REDD.

Le Forum s'est achevé par l'élaboration par les participants d'une feuille de route pour le Président du Forum National et d'un rapport des contributions de la société civile et de tous les acteurs clés pour l'amélioration la gestion des forêts au Cameroun.